

DEC-BAC en sciences infirmières (6605) - Lévis

Cheminement à temps partiel 3 ½ ans (10 ou 11 trimestres)

**Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.

TRIMESTRE 1 AUTOMNE 7 CRÉDITS	TRIMESTRE 2 HIVER 6 CRÉDITS	TRIMESTRE 3 ÉTÉ 4 CRÉDITS	TRIMESTRE 4 AUTOMNE 8 CRÉDITS	TRIMESTRE 5 HIVER 8 CRÉDITS	TRIMESTRE 6 ÉTÉ 6 CRÉDITS	TRIMESTRE 7 AUTOMNE 6 à 12 CRÉDITS	TRIMESTRE 8 HIVER 6 à 12 CRÉDITS	ÉTÉ 0, 3 ou 6 crédits	TRIMESTRE 9 AUTOMNE 6 à 9 CRÉDITS	TRIMESTRE 10 HIVER 6 à 9 CRÉDITS
SSN102 21 - Méthodes de travail en sciences infirmières (1cr.)	SSN103 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique I (3cr.)	SSN117 21 - Approches familiales en soins infirmiers (3cr.) (SSN11521)	SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.)	SSN104 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique II (3cr.) (SSN10321)	SSN116 21 - Éducation pour la santé (3cr.) (SSN11321)	Possibilités pour Cours optionnel 1			SSN309 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers III (3cr.) (SSN21421 + 12 crédits palier 2)	SSN302 21-Projet d'intégration (3cr.) (SSN21321 + 12 crédits palier 2)
						Si vous souhaitez faire le stage interculturel en santé :	Cours optionnel 1	Cours optionnel 1		
						SSN209 21 - Soins interculturels (3cr.)	← OU →	← OU →		
SSN111 21- Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.) OU SSN115 21- Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.)	SSN106 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle II (1cr.) (SSN10521)**	SSN107 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle III (1cr.) (SSN10621)	SSN110 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers II (3cr.) (SSN10921)	SSN113 21 - Soins infirmiers en santé communautaire I (2cr.)	SSN203 21 - Soins infirmiers en santé mentale (3cr.)	SSN214 21 - Soins critiques II (3cr.) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIT LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.	SSN213 21 - Soins infirmiers en santé communautaire II (3cr.) (SSN11321)	SSN21021- Stage interculturel en santé (3cr.)	Possibilités pour Cours optionnel 2	
								← OU →	← OU →	
SSN105 21- Collaboration intra/interprofessionnelle I (1cr.)	SSN111 21- Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.) OU SSN115 21- Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.)		SSN108 21 - Assises théoriques en sciences infirmières (3cr.)	SSN114 21 - Soins critiques I (3cr.) (SSN10921)		1 à 2 cours (3 à 6cr.) parmi les suivants : SSN205 21 - Soins de plaies (3cr.) SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) ***Les 3 cours sont obligatoires au cheminement	1 à 2 cours (3 à 6cr.) parmi les suivants : SSN205 21 - Soins de plaies (3cr.) SSN202 21 - Soins palliatifs et de fin de vie (3cr.) SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.) ***Les 3 cours sont obligatoires au cheminement	Possibilité de stage en santé communautaire ou en soins critiques	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321 + 12 crédits palier 2) OU SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN214 21 + 12 crédits palier 2) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIT LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321 + 12 crédits palier 2) OU SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN214 21 + 12 crédits palier 2) * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIT LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.

Pour s'inscrire aux cours du Palier 2 - Secteurs de soins, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi les 36 crédits correspondant au Palier 1 - Fondements. De même, pour s'inscrire aux cours du Palier 3 - Intégration, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 48 crédits, soit les 36 crédits du Palier 1 - Fondements et les 12 crédits de cours obligatoires du Palier 2 - Secteur de soins.

Palier 1	Fondements	36crédits
Palier 2	Secteurs de soins	24 crédits
Palier 3	Intégration	12 crédits
	Portion universitaire	72
	Crédits intégrés	24
	Total	96 crédits

Cours optionnels - Choisir 2 cours parmi les suivants :

- **SSN206 21**- Santé de l'enfant et de l'adolescent (3cr.)
- **SSN207 21** - Gestion des soins infirmiers (3cr.)
- **SSN208 21** - Surveillance électrocardiographique avancée (3cr.)
- **SSN209 21** - Soins interculturels (3cr.)
- **SSN210 21** - Stage interculturel en santé (3cr.) (**SSN20921 et SSN21321**)
- **SSN211 21** -Méthodes quantitatives appliquées aux sciences de la santé (3cr.)
- **SSN212 21** - Soins infirmiers en oncologie (3cr.)
- Cours du programme en périnatalité (selon offre de cours)
- Cours du certificat en santé mentale (selon offre de cours)

****Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.**